

**Communiqué relatif à l'organisation
des examens d'aptitude professionnelle
Année 2025**

En application du décret n° 2-04-403 du 29 chaoual 1426 (2 décembre 2005) fixant les conditions d'avancement du personnel de l'Etat dans le grade ou le cadre, le Groupe ISCAE organise des examens d'aptitude professionnelle, au titre de l'année 2025, au profit du personnel administratif et technique du Groupe.

Les examens se dérouleront au siège du Groupe ISCAE. Et ce conformément au tableau ci-après.

Grade d'origine	Grade proposé pour l'avancement	Condition d'examen	Nombre de postes	Dates prévisionnelles d'examens	Dossier de candidature
Administrateur 3 ^{ème} grade	Administrateur 2 ^{ème} grade	L'examen est ouvert aux candidats titulaires ayant passé 6 ans de service dans leurs grades d'origine à la date de la première épreuve	01/budget 2025	Ecrit 06/11/2025 Entretien 12/11/2025	Les demandes doivent être déposées avant le 23/10/2025 au Bureau d'ordre
Technicien 2 ^{ème} grade	Technicien 1 ^{er} grade		01/budget 2025	Ecrit 29/10/2025 Entretien 05/11/2025	
Technicien 3 ^{ème} grade	Technicien 2 ^{ème} grade		01/budget 2025	Ecrit 29/10/2025 Entretien 05/11/2025	
Adjoint technique 1 ^{er} grade	Adjoint technique grade principal		01/budget 2025	Ecrit 29/10/2025 Entretien 05/11/2025	
Adjoint technique 2 ^{ème} grade	Adjoint technique 1 ^{er} grade		01/budget 2025	Ecrit 29/10/2025 Entretien 05/11/2025	

NB :

- L'examen d'aptitude professionnelle comporte des épreuves écrites et orales selon les lois en vigueur.
- Les admis à l'écrit, ayant une note d'au moins 10/20 seront convoqués aux épreuves orales.
- Les demandes doivent être déposées au bureau d'ordre.

Fait à Casablanca le 07/10/2025

